



Atelier de formation

Découverte de la carte mentale

Élaborée par Tony Buzan, la carte mentale est employée dans un très grand nombre d'organisations publiques et privées partout dans le monde. Cette méthode s'avère utile pour explorer et organiser ses idées; prendre des notes, des décisions; préparer une réunion, une présentation; synthétiser un dossier; dégager une vue d'ensemble; rédiger... Elle permet de rassembler et d'assimiler rapidement de l'information en plus de développer la pensée créatrice.

Cet atelier, d'une durée de 3 heures 30, vous donnera l'occasion de vous familiariser avec les fondements de la méthode, de l'expérimenter et de voir des applications dans divers contextes.

Coanimatrices

Marie Cimon a exercé pendant plus d'une trentaine d'années des fonctions de formatrice, de conceptrice, de rédactrice et de réviseure pour divers organismes publics et privés. Établie à son compte depuis 1996, elle remplit les mêmes fonctions pour des PME et de grandes entreprises. Depuis une dizaine d'années, elle utilise la carte mentale à toutes les étapes de la réalisation d'un projet professionnel ou... personnel.

Sylviane Hesry possède plus d'une quinzaine d'années d'expérience en rédaction et révision, organisation et coordination de projets, ainsi que cinq ans en formation et animation. Formée à la carte mentale par Marie Cimon, Sylviane Hesry emploie cette méthode depuis environ huit ans dans ses activités professionnelles, personnelles et familiales.

Date : Mardi 22 avril 2008, 18 h 30 à 22 h

Lieu : Centre Saint-Pierre, salle 204 (Ronald-Asselin)

1212, rue Panet, Montréal (Stationnement disponible, métro Beaudry)

Coût : 65 \$

Matériel pédagogique remis : Document synthèse d'une quinzaine de pages

Modalités d'inscription : Réservation par courriel à secretariat@sqrp.org, immédiatement suivie du paiement par chèque. Prière de faire parvenir votre chèque à l'ordre de la Société québécoise de la rédaction professionnelle, au 61-3509, rue Hutchison, Montréal (Québec) H2X 2H1.

Le nombre de places est limité à 20; les places seront attribuées selon l'ordre de réception du paiement.

Frais d'administration de 25 \$ pour remboursement avant le 12 avril; aucun remboursement après le 12 avril 2008.

Nota bene : Marie Cimon est formatrice agréée par Emploi-Québec aux fins de l'application de la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre. Les frais de l'atelier constituent donc une dépense admissible au sens de cette Loi.

